

Réf: Dossier 413834

Avis de constitution

SOCIETE « SON OF GOD ELYON COTE D'IVOIRE » en abrégé « S.O.G.E.CI »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE CHATEAU, Lot 394,
Ilot 4413

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/05/2025, et enregistrés au CEPICI le 19/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SON OF GOD ELYON COTE D'IVOIRE » en abrégé « S.O.G.E.CI »

Objet : -AMENAGEMENT FONCIER ET TOUS TRAVAUX PUBLICS;

-TOUS TRAVAUX DE BATIMENT ET DE GENIE CIVIL;

-ACHAT DE TOUT TERRAIN EN VUE DE LA CONSTRUCTION VENTE;

-IMPORT-EXPORT DE TOUS PRODUITS;

-COMMERCE GENERAL.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE CHATEAU, Lot 394,
Ilot 4413

Dirigeant(s) Mme BAKAYOKO DJENEBA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03718 du 05/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47983/GTCA/RC/2025 du 05/08/2025

